



Bilan de Mandat

Carcès, l'équilibre retrouvé,
Carcès, l'avenir en mouvement,
Carcès, mérite le meilleur,
Continuons, ensemble, à le construire.

À l'heure où s'achève cette mandature et à quelques semaines des élections municipales, je tiens à partager avec vous le bilan de ces années d'action au service de notre village. Ce n'est pas un simple exercice de style, mais un devoir de transparence envers vous toutes et tous, qui m'avez accordé votre confiance en 2020.

Depuis ce jour, nous avons agi avec constance et détermination pour améliorer notre cadre de vie, renforcer la sécurité, soutenir l'économie locale et préserver ce qui fait l'âme de Carcès : son authenticité, sa convivialité et son art de vivre.

Le chemin parcouru n'a pas toujours été facile, mais il a été riche. Des projets ont vu le jour, les services se sont modernisés, les espaces publics ont été repensés et embellis. Derrière chaque réalisation, il y a eu un travail collectif guidé par une conviction simple : faire avancer Carcès sans jamais en altérer l'identité.

Notre action s'est inscrite dans une gestion rigoureuse et responsable, une gestion de "bon sens", prudente dans la dépense, lucide dans les priorités, ambitieuse sans excès. Cette méthode a permis de préserver la solidité financière de la commune pour pouvoir investir dans l'avenir.

Ce bilan n'est pas une fin, mais une étape.

Il reflète un engagement sincère, un effort constant et une volonté partagée de bâtir un Carcès dynamique, équilibré et serein.

Carcès avance et cette progression c'est à vous que nous la devons, à votre confiance, à votre implication, à votre attachement profond à notre village. Ensemble, nous avons posé les fondations d'un avenir solide.

Dans les semaines à venir, je vous présenterai un nouveau projet pour poursuivre et prolonger cette dynamique : un programme ambitieux, réaliste et fidèle à notre vision d'un Carcès qui grandit sans jamais se dénaturer.

Alain Ravanello

TRAVAUX & RÉHABILITATION & AMÉNAGEMENTS



Voirie en forte évolution

L'amélioration du réseau local constitue un axe majeur de notre action. Un contrat a été conclu avec un prestataire spécialisé pour l'entretien des chemins depuis le début 2025, pour une durée de trois ans. Ces interventions visent à renforcer la sécurité des usagers, à faciliter les accès et à valoriser notre cadre de vie.



PROGRAMME VOIRIE

2021 > 3.498€
2022 > 14.176€
2023 > 106.822€
2024 > 105.695€
2025 > 184.404€

TRAVAUX

Travaux de sécurisation des deux forages de Tasseau > Assurer la sécurisation de l'apport en eau du village, sécuriser la ressource et garantir la pérennité du captage > 646.416€

Reprise complète du réseau d'assainissement, impasse des Founses, parking Intermarché, lotissement Lou Cade, quartier Vaou Nègre et les Ferrages - Changement du poste de relevage des Ferrages > 683.401,91€

Remplacement d'une pompe au forage de Piéfama 19.692€

Négociations avec le Département du Var pour :

- › la réfection du pont de l'Argens et celui du Caramy
- › la réfection des routes départementales D562 et D13

Réhabilitation et sécurisation du pont fermé > 534.871€

Camping : travaux de défrichement, d'agrandissement et de reconstruction d'une clôture pour sécuriser les 7.500m² supplémentaires achetés par la commune > 77.700€ > travaux en régie municipale

VOIRIES

Reprise des chemins Notre-Dame, de Gombaud, des Bastidettes, des Oliverons, de l'impasse du Pin Pignon, du départ de réfection de Pré de Château, Place Victor Hugo > 414.596€

Murs de soutènement :

- › la Calade 50.751€
- › chemin de Gombaud 128.400€
- › chemin de Tasseau, chemins des teilles, piste du lac > travaux en régie municipale

Parking de la Respelido : réparation des murets dégradés par les véhicules (en cours) > travaux en régie municipale

Sécurisation du chemin des Lones grâce à un cheminement piétonnier > travaux en régie municipale



BÂTIMENTS

Réhabilitation à neuf des appartements appartenant à la commune au-dessus de la police municipale > 93.262€, appartements loués

Entretiens des appartements communaux > 30.000€

Réfection de diverses toitures et sécurisation >37.082€

Rénovation de la salle polyvalente de l'Oustaou per Touti > 386.619€

Rénovation de la médiathèque > 21.579€ et travaux en régie municipale

Cimetière :

- ▶ 150 exhumations au vieux cimetière > 39.500€
- ▶ construction de 72 columbariums > 55.173€
- ▶ création d'une rampe d'accès pour les PMR (personnes à mobilité réduite) et les engins de terrassement : travaux en régie municipale
- ▶ 1^{ère} phase de construction des escaliers



AMÉNAGEMENTS

Extension du réseau d'eau au quartier des Oliverons > 240.846€

Extension du réseau d'assainissement au quartier Lou Courredou > 10.098€

Relampage en LED pour l'éclairage public 450.000 €

Caserne des sapeurs-pompiers : un projet concerté

Initialement prévu en plein cœur d'un quartier résidentiel et à proximité du collège Geneviève de Gaulle Anthonioz, le projet de caserne ne satisfaisait pas pleinement les services de secours. En concertation avec eux, une nouvelle proposition a été faite pour que le bâtiment soit construit sur la route de Lorgues, à l'entrée du village, sur le site de l'ancienne distillerie. Des études géologiques et géotechniques ont été mandatées et les rapports formels ont permis de valider cette localisation.

La commune s'est portée acquéreur du terrain de 9.500m² en 2021 pour 425.189,64€.

La construction pour un montant prévisionnel de 3,2M€, sera prise en charge en totalité par le SDIS du Var, Service Départemental d'Incendie et de Secours. La commune a détaché une parcelle de 2.700 m² pour la mettre à disposition du SDIS et assurer le terrassement. La future caserne édifiée en R +1, moderne et énergiquement autonome grâce à sa toiture photovoltaïque, accueillera les 34 sapeurs-pompiers volontaires du secteur, les saisonniers et l'école des jeunes sapeurs-pompiers. Le début des travaux est prévu au mois de mars 2026.

L'Oustaou per Touti : 386.619 € investis

Inauguré en 1985, Oustaou per Touti nécessitait une véritable remise à niveau. Plutôt que d'engager plusieurs millions d'euros dans une construction neuve, la commune a fait le choix d'une rénovation ambitieuse et pleinement maîtrisée. La première phase a permis de moderniser en profondeur les performances du bâtiment : amélioration significative de l'isolation, remplacement des menuiseries, installation d'un éclairage LED de dernière génération ainsi que d'une pompe à chaleur.

Une seconde étape, plus visible encore, a ensuite été menée : rafraîchissement complet des peintures intérieures, renouvellement des tatamis du dojo, réaménagement et mise en valeur des espaces extérieurs.

L'Oustaou per Touti offre aujourd'hui un équipement modernisé, plus confortable, plus attractif et davantage économique en énergie, prêt à accueillir une large diversité d'activités et de publics.



INVESTISSEMENT

phase 1 > 386.619€



SÉCURITÉ

Travaux de sécurisation et mises aux normes dans les établissements recevant du public : sécurisation et modernisation du système d'accès l'Oustaou per Touti > 3.090€

Vidéoprotection : création du réseau de vidéoprotection avec 37 caméras mises en réseau avec les services de gendarmerie pour une lecture et un accès aux images en temps réel > 391.000€

Police municipale >114.291€ :

- déplacement du local de la police municipale avenue Ferrandin, aménagement des locaux pour une meilleure fonctionnalité, achats d'équipements supplémentaires : radio, véhicule, moto, armement
- recrutement d'effectifs supplémentaires
- mise en place d'un accueil avec un agent administratif
- mise en place d'arrêtés réglementant l'affichage temporaire et le démarchage
- mise en place à l'initiative de la police municipale et pour réduire les coûts, de la mutualisation des formations d'entraînement avec les polices municipales de Cotignac, Barjols, Flassans, Le Val...
- mise en place d'un réseau autonome de télécommunication inter polices municipales avec Cotignac et Montfort sur Argens à l'initiative de Carcès
- adhésion au SIV, système d'information des véhicules, au SNPC, système national des permis de conduire et au SI, système d'information des fourrées
- mises en place de contrôles pour limiter la vitesse dans le village et sécuriser ses abords

Soutien et renforcement du réseau Voisins Vigilants et Solidaires

Amélioration de la signalétique pour la sécurisation des voies communales et rurales : mise en place de panneaux, de nouveaux sens de circulation, de miroirs de sécurité > 34.870€

Convention avec le procureur de la République et 6 mesures de rappel à l'ordre mises en place pour apporter une réponse rapide et souple à des faits non délictuels de nature à entraîner un trouble au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité.





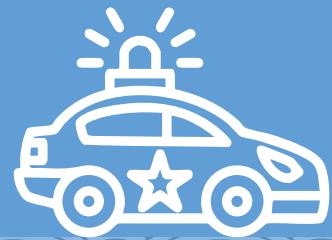
Mise en place de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCCSC)

La Réserve Communale de Sécurité Civile est composée de citoyens volontaires et bénévoles, mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

Leurs missions sont, notamment :

- l'information préventive des populations face aux risques : information sur les OLD, obligations légales de débroussaillage...
- le recensement des personnes isolées, dépendantes à mobilité réduites ou médicalement assistées
- l'aide aux sinistrés en cas d'événement climatiques ou autre, l'appui logistique aux services de secours, l'assistance aux personnes dépendantes...

Achat d'un véhicule > 70.072€



2020 : année COVID

Mains-courantes : 30
Amendes forfaitaires : 77
Fourrière : 10
Interventions : 150
Patrouilles véhiculées + îlotages à pied : 342



2022

Mains-courantes : 34
Amendes forfaitaires : 354
Fourrière : 24
Interventions : 205
Patrouilles véhiculées + îlotages à pied : 374



2024

Mains-courantes : 75
Amendes forfaitaires : 149
Fourrière : 36
Interventions : 447
Patrouilles véhiculées + îlotages à pied + écoles : 630

Tous les chiffres statistiques de la police municipale sont consultables et mis à jour mensuellement sur le site internet de la commune > villedecarces.fr

ÉCOLES & PETITE ENFANCE & PÉRISCOLAIRE



Cantine

- » 20% de produits bio servis chaque jour
- » 1 repas 100% végétarien servi chaque semaine
- » Mise en place des «picto menus» pour que les enfants du plus jeune âge puissent visionner le menu servi pour le repas
- » Produits locaux pour les produits frais



Prix du repas cantine facturé aux parents :
en 2019 : 3 €
en 2025 : 3,90 €

Prix de revient d'un repas pris en charge par la commune :
en 2019 : 7,44 €
en 2025 : 14,61 €

Nombre de repas servis par an :
en 2019 : 25.053
en 2025 : 28.020

ÉCOLE

Action et mobilisation pour le maintien de la deuxième classe de maternelle

263.933€ de dépenses ont été réalisées.

Travaux de sécurisation et d'aménagement des établissements scolaires :

- » réfection de la toiture > 61.250€ + travaux en régie
- » généralisation de la climatisation dans les salle de classe et la cantine > 48.660€
- » installation de grilles de protection anti-intrusion
- » création de cheminements piétons sécurisés
- » installation d'une signalétique à proximité des écoles pour sécuriser les passages piétons, notamment aux abords de l'école maternelle > 9.000 €
- » réfection des peintures intérieures de l'école maternelle > 3.267€
- » mise en place d'une rampe d'accès depuis le parking jusqu'à l'école du Petit Bois > 3.990€
- » mise en place d'une rue scolaire sans tabac > 11.990€
- » sécurisation des accès et installation de systèmes d'alarme anti intrusion, mise en conformité électrique > 6,399€
- » installation de figurines pour sécuriser l'accès de l'école maternelle > 4.448€

Mise en place d'exercices de sécurité dans les établissements scolaires

Création d'un self-service à la cantine > 42.431€

Climatisation du réfectoire > 17.220 €

Achat de mobiliers pour les cinq classes de maternelle > 1.888€

Mise en place du Portail Famille, guichet unique d'informations sur les affaires scolaires et périscolaires

Modernisation des équipements informatiques : ordinateurs, tablettes > 22.211 €. Des partenariats privés ont été engagés pour le financement des équipements informatiques.

Installation de bornes wifi



CENTRE AÉRÉ ET GARDERIE

Extension de l'ouverture au mercredi après-midi : décision prise à la demande et en concertation avec les parents

Centre aéré



Enfants accueillis lors des petites vacances, des grandes vacances et le mercredi en période scolaire :

- 2023 : 2.010
- 2024 : 2.520
- 2025 : 2.770 dont 70 au Club Ado



Garderie



Enfants accueillis en périscolaire sur les 4 jours de la semaine scolaire :

- 2023 : 2.880
- 2024 : 8.640
- 2025 : 12.240

Création du Club Ado en 2025 : 70 adolescents accueillis

Permanences hebdomadaires du Relais Petite Enfance

Dénomination du petit stade en espace Charles-Zerbib

Mise en place de :

- Prof Express, dispositif gratuit d'aide aux devoirs en ligne, animé par des professeurs de l'Éducation Nationale, du CP à la terminale
- cours d'anglais hebdomadaires dispensés par une bénévole britannique auprès des écoliers

Création du Conseil Municipal des Jeunes

Mise en place d'ateliers pédagogiques et intergénérationnels aux jardins familiaux avec l'association Graines d'Écolier



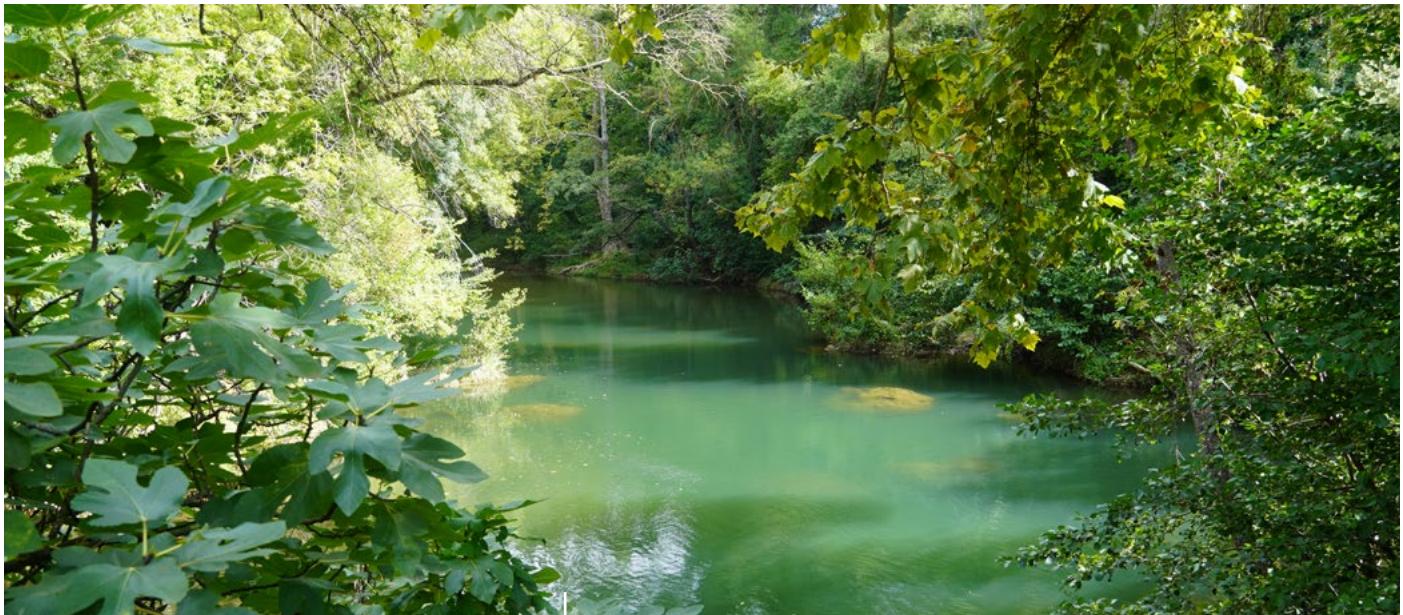
Depuis 2020, plus de 263.933€ ont été investis dans les écoles primaire et maternelle pour le confort et la sécurité des enfants et des équipes pédagogiques.



Un ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles affecté pour chaque classe maternelle afin de renforcer le soutien aux enseignants dans leur quotidien et améliorer le confort des enfants.



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE



Une ZAP pour préserver les terres agricoles Zone Agricole Protégée

La commune de Carcès conduit une politique de préservation, de gestion durable des espaces agricoles et du développement des activités agricoles sur son territoire, en étroit partenariat avec l'Agglomération Provence Verte.

D'un périmètre de 1.295ha, soit 36% du territoire communal, elle occupe 96% de la zone agricole, soit 1.227ha et est présente sur les 18ha de zone naturelle.

Sa mise en place permet :

- de sécuriser et préserver à long terme le foncier agricole qui occupe sur la commune plus de 1.300ha
- de lutter et d'agir contre les friches qui aujourd'hui totalisent 167ha
- de favoriser le développement de filières alimentaires sur le territoire

Aménagement en régie municipale des espaces de collecte des déchets et de tris : Cassole, Intermarché, Les Bauquières, au rond-point du collège...

Mise en place d'un service gratuit de broyage de végétaux aux Bastidettes

Travaux de gestion de la forêt communale et travaux d'ouverture du milieu pour favoriser le développement de la biodiversité dans le respect du label PEFC, Programme de reconnaissance des certifications forestières, attribué depuis 2024

Depuis 2022, 1.102 tonnes de résineux mobilisées dans le cadre des actions DFCI, défense contre les incendies, 100m³ libérés pour faciliter la réintroduction de la perdrix

Aide aux associations pour la multiplication et conservation de la biodiversité

Réglementation de l'accès durant la saison estivale aux chutes du Caramy dans un souci de préservation du site et de sécurité en période de risques d'incendie

Nettoyage des abords des rivières et des ripisylves en partenariat avec la sécurité civile dans le cadre de la prévention des risques d'inondation et pour la qualité des paysages. En cours : travaux d'élagage et amélioration du site des chutes du Caramy.

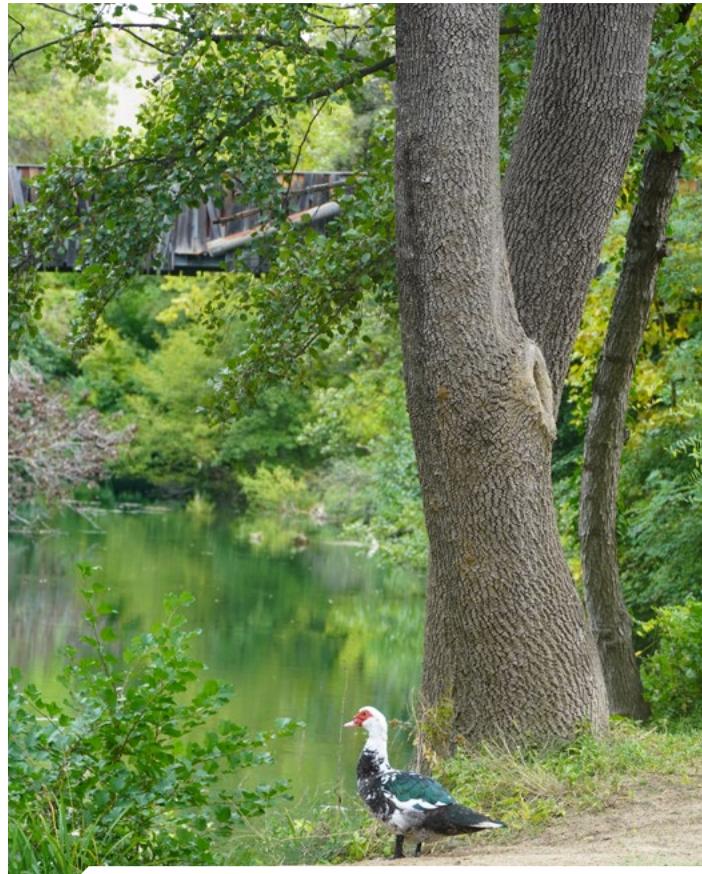
Aménagement des bords du Caramy avec des tables et des bancs en accès libre au stade Michel-Siméon

Plantation d'arbres, notamment place de la mairie > 5.000€

Installation de composteurs en centre-ville : parking de la Respelido, cimetière

Démarche pour une labellisation Ville amie des animaux à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes.

Signature de convention avec la SPA et l'association chat dog pour la stérilisation des chats errants.



En cours > la création de l'ASL du Grand Canal : un outil de gestion et de prévention

Tout en maintenant son engagement pour l'entretien du grand canal, la commune a engagé la création d'une Association Syndicale Libre, ASL, véritable opportunité pour le territoire. Cette organisation permettra aux propriétaires concernés de définir les priorités d'entretien et d'investissement, assurant ainsi une gestion de proximité plus réactive et adaptée aux usages. Le financement sera mieux ciblé : les contributions seront exclusivement dédiées à la préservation et à la valorisation du canal. Cette gouvernance partagée encouragera l'implication de chacun, garantira une meilleure protection de l'ouvrage hydraulique et contribuera à la qualité du cadre de vie.

La commune restera membre de l'ASL afin d'accompagner les administrés dans son fonctionnement administratif et financier. Cette structuration facilitera l'accès à des subventions publiques et renforcera la sécurité du dispositif, alors que le maintien de l'ouverture du canal dépend désormais d'un arrêté préfectoral. Cette évolution assure la pérennité du canal et la défense de son usage au service du territoire.



PATRIMOINE & IDENTITÉ PROVENÇALE

Rénovation en régie municipale de l'église de Notre-Dame, patrimoine emblématique du village



Travaux de conservation et de sécurisation de l'église Sainte-Marguerite > 72.543 € : restauration du sol en pierres, traitement anti-humidité

Achat d'un terrain autour de la chapelle Notre-Dame pour la préservation de ce site classé > 26.107€

Réfection de la fresque représentant la venue de Louis XIV à Carcès, avenue Maréchal Foch

Mise en place d'une palette chromatique pour les façades par le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement afin de préserver l'identité provençale du village

Pavoisement au sommet du château avec les drapeaux Pays et Provence



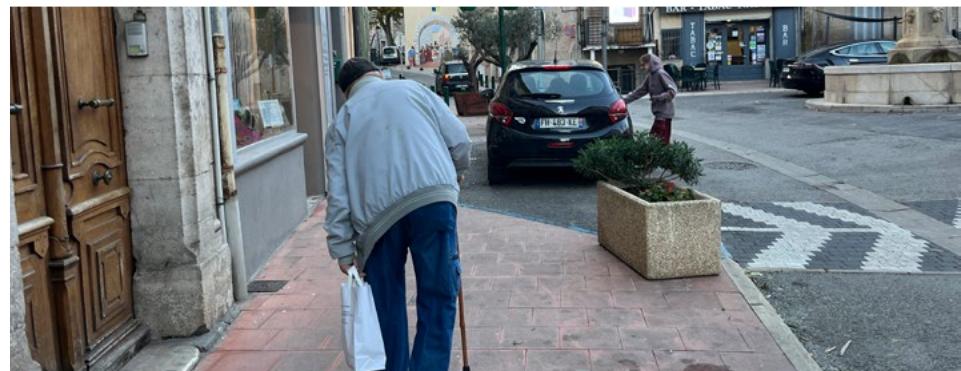
Reprise de l'éclairage du château, du parvis et de la voirie d'accès > plus de 72.500€

Climatisation du château (en cours) > 11.840€

Reconstruction du lavoir du Paramal en bas de l'avenue Giraud-Florentin > 26.911€

Restauration des portes anciennes du passage public et remise en peinture de celui-ci > 10.000€

SÉNIORS



Mises en place d'ateliers seniors : sophrologie, mémoire...

En partenariat avec l'Association Santé Éducation et Prévention sur les territoires :

- › ateliers gym douce et équilibre
- › ateliers numériques

Adhésion à la charte Ville Aidante Alzheimer

Distribution d'environ 400 colis de Noël chaque année pour les 75 ans et plus

Mise en place du Plan Canicule

Création du Conseil des Sages

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE & SOLIDARITÉ

Mise en place de 22 réunions de quartiers entre 2024 et 2025

Mise en place de Carcès à l'écoute pour échanger sur des questions d'actualité avec le maire

Soutien au programme Voisins Vigilants et Solidaires

Campagnes de collectes en faveur :

- › de l'Ukraine
- › des sinistrés suite aux incendies de Gonfaron
- › des sinistrés des inondations de Breuil sur Roya
- › des sinistrés du tremblement de terre en Turquie et au Maroc



Conseil Municipal des Jeunes

Initié en 2023, le CMJ, Conseil Municipal des Jeunes, réunit neuf garçons et filles de CM1, CM2 et classe ULIS, élus par leurs camarades dans le plus grand respect des règles démocratiques. Au cours de leur mandat de deux ans, à raison d'une réunion mensuelle, ils travaillent sur des projets axés sur la jeunesse, participent à la vie démocratique et patriotique du village et sont consultés sur les projets en cours.

Le Conseil des Sages

Le Conseil des Sages regroupe 8 retraités de 65 ans et plus. Sur la base du volontariat, ils sont des acteurs à part entière de la commune et apportent un éclairage constructif sur les projets. Il s'agit d'une instance consultative, politiquement neutre où l'expérience et la sagesse prévalent. Le Conseil des Sages est un espace d'échanges, de partage et de liberté de parole.

Cette action entre dans le cadre de la labellisation Villes & Villages Sages.

SOCIAL & SANTÉ

CCAS, chaque année :

- › plus de 1.200 personnes accueillies, plus de 2.100 appels téléphoniques, plus de 800 dossiers instruits
- › mise en place du Forum du CCAS
- › bourse au permis de 550€ attribuées à quatre jeunes Carçoises et Carçois

Accueil et permanences des organismes sociaux :

- › Bus des possibles en partenariat avec Les Apprentis d'Auteuil
- › CIDFF, Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles du Var
- › Élan Jeunes 83 en association avec la Ligue Varoise de Prévention pour leur faciliter l'accès aux droits et les épauler en termes d'insertion professionnelle
- › Mission Locale
- › Club Emploi
- › ...

Convention signée avec l'association Graines d'Écolier pour la mise à disposition des jardins partagés municipaux

Mise en place de La Ruche des Idées, espace de vie sociale itinérant, lieu de partage transgénérationnel et de projets tous les jeudis après-midi : jeux de société, sorties, accueil des parents qui scolarisent leurs enfants à domicile

Action sanitaires et sociales :

- › Promo Soins
- › Centre médico-psychologique
- › France Alzheimer
- › Gynéco Bus

Création d'une licence supplémentaire de taxis pour faciliter et élargir l'offre de transport sanitaire

Recherches actives pour l'installation de professionnels de la santé : infirmier(ière)s, médecins avec la réalisation d'une vidéo promotionnelle

Achat de défibrillateurs supplémentaires installés dans les lieux recevant du public

CCAS : subvention à la hausse

- › 2014 > 1.000€
- › 2019 > 61.890€
- › 2024 > 85.825€
- › 2019 > 2024 = +391%

Soutien à l'ACASED 83

Depuis 2020, la commune reconnaît pleinement l'action essentielle de l'ACASED 83, engagée notamment dans l'aide alimentaire auprès des Carçoises et Carçois les plus vulnérables.

La surface des locaux communaux mis à sa disposition a été triplée, permettant d'améliorer l'accueil, le stockage et la distribution des denrées et de permettre une diversification des activités de l'association.

Afin de soutenir cette mission de solidarité, la commune a renforcé son accompagnement en doublant la subvention municipale attribuée à l'ACASED83. Depuis 2021, elle est de 6.000€ par an.

URBANISME & FONCIER

Achat de foncier :

- derrière l'école du Petit Bois, terrain Pépino de 6.500 m² > 460.000€
- les terrain de l'ex DEULEP à l'entrée du village pour la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers pour 425.189€ > 9.500 m² dont 2.700m² mis à disposition du SDIS83
- 7.500m² de terrain pour l'extension du camping > 77.700€
- droit de préemption urbain sur un terrain de 1.400 m² en zone U près du collège > 42.250 €
- un espace en bord de rivière en direction d'Entrecasteaux pour conforter la future construction d'une station d'épuration > 19.944€ et échange de terrain en ENS, espace naturel sensible avec le Département du Var pour maîtriser tous les scénarii de construction d'une future station d'épuration.



Adressage > En cours

L'adressage joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne de la commune. Attribuer un nom à chaque voie et un numéro à chaque bâtiment permet avant tout de localiser précisément les habitations. C'est indispensable pour les services d'urgence, les livraisons, le courrier et l'accès aux services publics. Un système d'adresse clair contribue aussi à une meilleure organisation du territoire : il facilite l'entretien des réseaux d'eau, d'électricité, de télécommunication et accompagne le développement urbain.





Modification du PLU : un travail de fond pour un territoire harmonieux

Nous avons engagé en 2024 une Modification de Droit Commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche s'est inscrite dans une volonté forte de corriger les imperfections du règlement datant de 2011, clarifier les règles et accompagner le développement harmonieux de Carcès.

Cette modification du règlement d'urbanisme est le résultat d'une année de travail menée par la commission dédiée. Au fil de nombreuses réunions, ses membres ont su dégager des pistes de réflexion pour aboutir à un nouveau règlement. Il a été validé par les Personnes Publiques Associées, puis présenté aux Carçois en 2024 dans le cadre d'une enquête publique.

Pourquoi nous avons fait le choix de réaliser cette modification ?

Depuis plusieurs années, des incohérences et imprécisions dans le règlement du PLU compliquaient l'instruction des dossiers. Notre objectif était double :

- › faciliter la compréhension des règles pour les habitants et les professionnels
- › adapter le PLU aux besoins actuels tout en préservant notre identité architecturale et paysagère

Les grands axes de la modification

Corrections mineures et clarification des règles :

- › réécriture des articles 1 et 2 des zones agricoles et naturelles > interdictions et autorisations
- › ajout d'un lexique pour une meilleure lisibilité

Valorisation du patrimoine et du cadre de vie :

- › en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE), création d'une palette chromatique et d'une charte architecturale pour le centre ancien
- › intégration des règles sur l'aspect extérieur des constructions : climatisations, clôtures, toitures

Ouverture maîtrisée des possibilités :

autorisation de certaines annexes, de piscine dans certaines zones et dans le respect des paysages et de l'environnement

Soutien à l'activité économique :

- › création de sous-secteurs dédiés à l'activité économique
- › préservation des commerces existants

Soutien du monde agricole :

- › avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et de la chambre de l'agriculture qui ont souligné la position de la commune tournée vers le monde agricole
- › cohérence avec la mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP)

Amélioration des équipements et des plans :

- › ajout de règles imposant du stationnement
- › mise à jour des emplacements réservés

Ce que ça change

- › **POUR LES HABITANTS :**
 - des règles plus claires et faciles à comprendre pour les projets de construction ou de rénovation
 - une palette de couleurs et une charte architecturale pour préserver le charme du centre ancien
 - la possibilité de construire certaines annexes en zone NH, sous conditions.
- › **POUR LES COMMERCANTS ET ARTISANS :**
 - des sous-secteurs dédiés à l'activité économique pour favoriser leur implantation et leur développement
 - des mesures pour préserver les commerces existants
- › **POUR TOUS :**
 - un cadre harmonieux, respectueux du patrimoine et des paysages
 - des règles adaptées aux enjeux actuels (stationnement, intégration des équipements comme les climatiseurs)



MOBILITÉ

Co-voiturage : adhésion à la plateforme de covoiturage Atchoum

Délivrance d'une deuxième licence de taxi

Transports Mouv'en Bus pour le territoire de l'Agglomération Provence Verte et Zou avec des horaires adaptés aux usages scolaires

Bourse au permis pour 4 jeunes Carçoises et Carçois initié en 2025



DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE



Label Village d'Avenir pour Carcès

Lancé en décembre 2023 dans le cadre du plan France Ruralité, le programme Villages d'avenir piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ANCT, propose un accompagnement personnalisé pour chaque projet.

Carcès fait partie des 2.498 communes lauréates Villages d'avenir qui vise à soutenir la revitalisation et le développement des communes rurales.

Il se structure autour de 3 objectifs :

- › renforcer les services de proximité pour améliorer la qualité de vie des habitants
- › dynamiser les petites communes rurales par des projets structurants de réhabilitation et de développement : réhabilitation de bâtiments, réaménagement de centres-villages, développement de nouveaux services de proximité
- › faciliter la mise en réseau des acteurs locaux afin de garantir le succès des initiatives

Mise en valeur des ouvertures de commerces et l'installation d'artisans sur la commune sur les outils de communication du village

Valorisation des labellisations, des reconnaissances et des diplômes d'excellence obtenus par les artisans locaux

Édition d'un livret des commerçants de Carcès

Signature de la charte de soutien à l'activité économique locale

Association et implication des commerces et des artisans lors de manifestations festives

Installation d'un opticien dans un local propriété de la commune avenue Foch afin d'élargir l'offre commerciale



ACCUEIL & COMMUNICATION

Réunion d'accueil des nouveaux arrivants dès 2022

Création d'un service communication

Installation de panneaux lumineux nouvelle génération sur les entrées de ville pour un accès élargi aux informations municipales et associatives

Installation de nouveaux panneaux d'affichage libre à disposition des associations

Diffusion des annonces des évènements sur la sonorisation lors du marché hebdomadaire du samedi matin

Mise en place des réunions de quartiers

Mise en place de Carcès à l'écoute

Dynamisation de la page Facebook : plus de 4.000 abonnés, plus de 12% de nouveaux abonnés entre 2024 et 2025, plus de 1,76 million d'interactions (likes, commentaires, partages...) sur la seule année 2025

Mise en place en 2025 d'un nouveau site internet villedecarces.fr plus ergonomique, respectant les normes RGPD et de la CNIL, responsive et adapté aux personnes sourdes, malentendantes, aveugles et aphasiques



CULTURE & FESTIVITÉS

Calendrier des manifestations étoffé avec de nouveaux rendez-vous :

- » karaoké géant pour la Fête de la Musique
- » les Concerts de l'été à Oustaou per Touti et à la Respelido : Stars80, le meilleur des comédies musicales, Raspigaou...
- » les Mardis du Château, représentations théâtrales, lyriques, musique des sapeurs-pompiers, comédies musicales...
- » concert en partenariat avec le festival de musique de chambres d'Entrecasteaux.

Reprise du marché de Noël avec animation musicale, déambulations et présence du Père Noël sur son traineau

Valorisation de la libération de Carcès le 18 août : véhicules anciens, feu d'artifice et soirée dansante

Soutien actif à la Course autour du Lac, au Marathon Provence Verte, au carnaval de la petite enfance, aux festivités de la Sainte-Marguerite, aux soirées Cinéma Plein Air, Festival Country et à toutes les manifestations organisées par les associations carcésoises

Association des commerces lors des manifestations festives de la commune

Installation de nouveaux décors et ciels de rues en centre-ville et aux entrées de ville, renouvellement des décors lumineux de Noël avec des achats complétés de locations > 11.373 €

Maintien, assistance et développement des manifestations en place : jeudis nocturnes, fête des lumières, feux d'artifice, concert, bal décalé, salon du tatouage.



SERVICES PUBLICS & ÉQUIPEMENTS



La Poste : un service maintenu et assuré en mairie

À la demande de La Poste, des travaux avaient été prévus pour changer les huisseries du bâtiment rue Fournery, investissement d'environ 15.000€.

Le 27 août, La Poste a annoncé la fermeture du bureau à compter du 1^{er} septembre, invoquant des problèmes d'humidité jusqu'alors non signalés.

Afin de maintenir ce service public, la commune a pris en charge ce service, assuré par un agent communal du mardi au vendredi de 9h à 13h, dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville.

Durant le premier trimestre 2026 tous les services postaux seront assurés dans le cadre de la création d'une agence postale communale dans les locaux de la mairie avec des horaires étendus.

Achat d'un véhicule pour la Réserve Communale de Sécurité Civile, RCSC 70.072€

Achat d'une nouvelle balayeuse > 58.119€

Achat d'un aspirateur à feuilles > 8.988€

Sécurisation des services techniques > 32.780€

Achat de nouveaux véhicules pour les services techniques > 81.993€

Amélioration des réseaux de télécommunication :

- › installation d'une antenne téléphonique Free sur le site de Tasseau
- › 100% de la commune est dotée de la fibre

Achats de défibrillateurs : espace Jules-Ferry, salle de gym, complexe sportif, police municipale > 6.550€

CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES À LA POPULATION : LE CHOIX DE LA PROXIMITÉ

Mise en place d'un accueil physique pour l'eau et l'assainissement

Création du Portail Famille

Accueil en mairie du lundi au vendredi de 8h à 18h non-stop

Création de Carcès à l'écoute

Création d'un guichet unique

Création d'un service dédié aux associations de la commune

Création d'un service foncier / recherche de subventions

Création d'un service marché public

Création d'un service communication

À venir, une agence postale communale

Recherche d'un médecin : création d'une vidéo promotionnelle de la commune > 6.360€

SPORTS & LOISIRS

Installation de nouveaux équipements :

- » panneaux de basket > 3.335€
- » nouvelles cages de foot et changement des filets > 3.271€
- » abris de touche au stade > 2.907€
- » remplacement des tatamis du dojos pour la pratique des sports de combat : > 21 028 €
- » installation d'un babyfoot et de deux tables de ping pong > 14.982€
- » création d'un city stade et d'un street work out au stade Michel-Siméon en accès libre > 173.006€

Rénovation du gazon du terrain principal, création d'un terrain d'entraînement annexe et installation de l'arrosage automatique sur le stade > 17.715€

Mise en place d'entretien mensuel de la pelouse des deux terrains du stade Michel-Siméon > 15.000€/ an

Création du réseau d'éclairage et du pluvial sur le parking du stade > 10.437 €

Achat de 6 jeux pour le petit stade > 1.804 €

Éclairage du stade Michel-Siméon > 15.900€

Sécurisation de l'accès des véhicules et des piétons au stade Michel-Siméon > 47.314,50€

Sécurisation du parking des Lones et au-dessus du petit stade > 1.172€

Rénovation en régie municipale du parcours de santé, installation de WC et de nouveaux agrès et panneaux : 14.213 €

Installation de jeux chemin des Lones et remise en état du parc pour les petits > 16.026€

Soutiens actifs :

- » à la Course autour du Lac et au Marathon Provence Verte
- » au rapprochement de Carcès Gym avec le club de Brignoles pour permettre une dynamique à la hauteur des performances du club aujourd'hui dénommé Brignoles Carcès Gym



VIE ASSO

Rencontre des associations autour de manifestations conviviales :

- » galette des rois en début d'année
- » soirée barbecue en début d'été

Développement du forum des associations début septembre

Création d'un service administratif dédié aux associations



Subventions des associations
2021 > 40.950€
2025 > 68.400€

VIE PATRIOTIQUE

Dénomination de la place du monument aux morts du nom d'Albert Drié

Organisation des cérémonies patriotiques, défilés et dépôts de gerbes pour le 8 mai, le 18 juin, le 18 août et le 11 novembre

Mise en valeur de la commémoration de la libération de Carcès le 18 août

Participation et représentation aux cérémonies au Mémorial du Val pour la commémoration des victimes de la guerre d'Algérie et au monument de la Résistance route de Pontevès

Renaissance de l'Association du Souvenir Français depuis le 18 juin 2025 et retour du drapeau à Carcès

Pavoiement des édifices municipaux

FINANCES

LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Les ratios de désendettement

- » 2014 > 9,40
- » 2019 > 154,52
- » 2024 > 2,73
- » 2014 > 2024 = -71%
- » 2019 > 2024 = -98%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- » 2014 > 3.235.647€
- » 2019 > 3.538.834€
- » 2024 > 3.923.843€
- » 2014 > 2024 = +21%
- » 2019 > 2024 = +11%

L'augmentation des charges générales s'explique par les conséquences liées à la crise COVID : augmentation des prix des fluides, carburants, denrées destinées à la cantine, fournitures et petits matériels...

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

- » 2014 > 358.065€
- » 2019 > 1.161.391€
- » 2024 > 1.110.252€
- » 2014 > 2024 = +210%
- » 2019 > 2024 = -4%

INVESTISSEMENT PAR HABITANT

- » 2014 > 104,09€
- » 2019 > 327,98€
- » 2024 > 318,49€
- » 2014 > 2024 = +204%
- » 2019 > 2024 = -3%

DOTATION DE L'ÉTAT

- » 2014 > 494.285€
- » 2019 > 406.958€
- » 2024 > 474.804€
- » 2014 > 2024 = -4%
- » 2019 > 2024 = +17%



Ressources Humaines

- » 2019 : 62,15 ETP, équivalents temps plein
- » 2024 : 45,80 ETP

Cette réduction de 16,35 ETP en 5 ans a toutefois eu un coût supplémentaire de 4.059,58€. Depuis 2020, deux évolutions de la valeur du point d'indice, l'évolution du SMIC, l'augmentation des assurances vieillesse et des cotisations sécurité sociale et la mise en place d'une cotisation apprenti ont impacté les charges liées au personnel.

Malgré cette réduction des effectifs, de nouveaux services ont été créés pour améliorer le service aux usagers :

- » création d'un guichet unique,
- » création d'un service foncier,
- » création d'un service recherche de subventions,
- » création d'un service communication,
- » renforcement des effectifs de police municipale : 2 agents et 1 administratif.

Les investissements, depuis 2020, ont été réalisés sans aucun recours à l'emprunt.

| AUTOFINANCEMENT

- › 2014 > -360.014€
- › 2019 > -136.374€
- › 2024 > +1.029.599€

| CAPITAL RESTANT DÛ

- › 2014 > 3.204.870€
- › 2019 > 3.245.213€
- › 2024 > 2.389.257€
- › 2014 > 2024 = -25%
- › 2019 > 2024 = -26%

| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : +47%

- › 2020 > 303.030€
- › 2024 > 446.342€
- › Les partenaires financiers de la commune en 2024 :
 - État : 38,40%
 - Conseil Départemental du Var : 29,87%
 - Région Sud : 28,47%
 - Agglomération Provence Verte : 3,26%

Taux d'imposition à la baisse

| TAXE FONCIÈRE BÂTIE

- › 2024 : 35,61%
- › 2025 : 34,89%

| TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE

- › 2024 : 87,07%
- › 2025 : 85,30%

| TAXE D'HABITATION

- › 2024 : 12,42%
- › 2025 : 12,17%



Transformer, contenir, assurer

Depuis 2020, l'action municipale repose sur trois principes forts

- › Transformer durablement la commune grâce à des investissements ambitieux mais maîtrisés.
- › Contenir les dépenses tout en maintenant des services publics de qualité et en préservant notre capacité d'autofinancement, afin de pouvoir financer les projets de demain.
- › Assurer enfin une gestion rigoureuse de la dette, sans recourir à l'emprunt nouveau.

Cette ligne de conduite se traduit au quotidien par une maîtrise rigoureuse des dépenses, permettant de mener des projets structurants ce qui nous a permis en 2025 d'alléger la fiscalité locale, grâce également à une politique active de recherche de subventions mise en œuvre depuis 2024 afin de renforcer nos capacités d'investissement sans alourdir cette charge sur les administrés



 @alain.ravanello.2026
alainravanello2026.com